



À LA UNE

Conteneurs enterrés p.4-5

Depuis la fermeture des conteneurs enterrés au 1^{er} juillet, des comportements incivils ont pu être constatés.



ÉDITO

p.2

BIEN - VIVRE

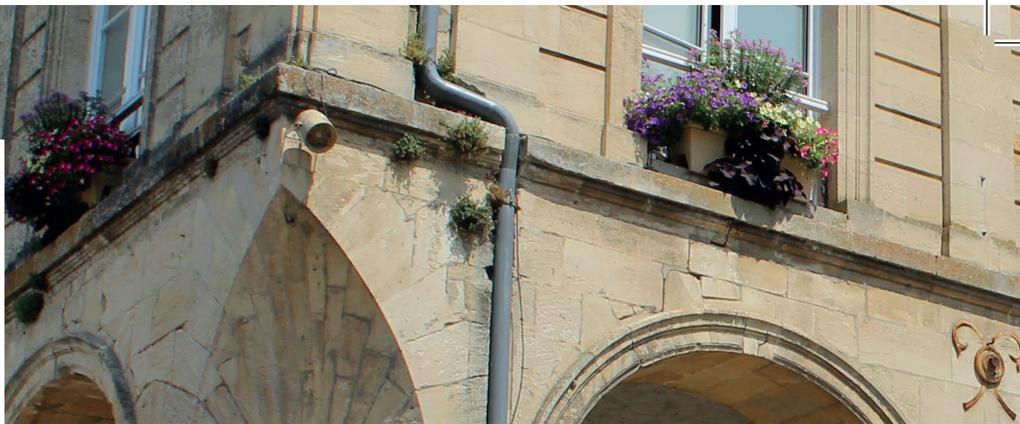
p.3 & p.6

SORTIR

p.6-7

Édito

“ „ CADILLAC



Parole d'élus

Pierre RIBEAUT et Françoise NOUEL

Conseillers municipaux de Cadillac-sur-Garonne

Chères Cadillacaises, chers Cadillacais,

Nous avons la chance de vivre dans un site remarquable et nous en sommes toutes et tous très fiers(es).

Mais qui aurait envie de se balader au milieu des ordures ?

Des conteneurs enterrés ont été installés afin de rendre notre belle cité encore plus propre.

Il est dommage que certains ne respectent pas ces lieux. Chaque jour nos agents techniques doivent nettoyer leurs abords. Outre le fait qu'il ne s'agisse pas là d'un travail très valorisant, ce temps passé pourrait être employé à d'autres tâches plus importantes pour notre communauté.

Ces points de collecte d'apport volontaire ne sont pas des décharges...

Ils sont réservés aux personnes qui n'ont pas la possibilité de rentrer un bac rouge dans leur domicile. Pour en bénéficier, les usagers doivent se munir d'une clé. Cette dernière leur

est fournie par leurs propriétaires, qui peuvent se la procurer auprès de la CDC (voir dossier). Seules les ordures ménagères doivent être déposées dans ces conteneurs.

Des poches jaunes sont distribuées pour les ramassages en porte-à-porte qui a lieu tous les 15 jours.

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, des sanctions seront prises contre les contrevenants : une amende d'un montant de 68€ sera appliquée.

Pour que nous continuions à bien vivre à Cadillac-sur-Garonne, et que notre ville soit vue sous ses plus beaux atours par les nombreux touristes qui viennent s'y balader, soyons attentifs à la propreté. C'est l'affaire de tous.

Pour nous-mêmes, pour notre cadre de vie mais aussi pour la planète, soyons responsables !

Brèves



Compteurs Linky

Pour ceux qui le souhaitent, sachez que vous disposez de **deux moyens d'action** pour **refuser le remplacement** de votre compteur :

- si votre compteur est situé en extérieur, **barricadez-le et apposez une affiche** indiquant que vous **refusez son remplacement** ;
- **envoyez un courrier de refus** en lettre recommandée avec accusé de réception à ENEDIS.

+ d'infos : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>





Bien Vivre

CADILLAC

MÉLODIE TRICARD

Beaucoup d'entre vous ont déjà franchi la porte de son salon et ont été accueillis par son agréable sourire. Mais connaissez-vous pour autant ce qui fait la particularité de cette jeune coiffeuse ?

Née à **Eysines**, **Mérodie Tricard** est diplômée d'un **CAP et d'un BP de coiffeur/styliste/visagiste**. Elle tient son premier salon à l'âge de **20 ans**, en Lot-et-Garonne.

Après 7 ans passés là-bas, l'envie de **se rapprocher de son père et de sa sœur**, qui vivent à Bordeaux, la mène jusqu'à nous. Elle tombe par hasard sur **une annonce pour le salon situé derrière la mairie**.

Sensible au charme de ce petit salon, et trouvant notre ville agréable (nous ne l'en blâmerons pas !), elle saute le pas en novembre 2016 et ouvre **"Du Peigne aux Ciseaux"**. Ce qui l'a séduite à Cadillac-sur-Garonne ? C'est cette ambiance si particulière, presque **familiale**, qui selon elle, "change des grandes villes" où l'on ne connaît souvent même pas son voisin. Ici, les gens s'arrêtent pour lui dire bonjour. La bonne humeur, la convivialité, c'est ce qu'elle aime ! Et elle le rend bien : attachée depuis toujours au **bien-être** de ses clients, elle sait **être à l'écoute de leurs envies**. Chacun a droit à un moment privilégié dans son salon.

Mais ce qui constitue également le point fort de Mérodie, ce sont ses diverses actions pour **respecter à la fois le client et l'environnement**.



Tout d'abord, très attachée au concept de **"Made in France"**, elle se procure la majorité de ses produits en France, auprès de fournisseurs comme Mulato.

D'autre part, elle propose, aux clients qui le désirent, des **colorations végétales**. **Naturel, végétal et vegan** sont en effet ses maîtres-mots !

Enfin, depuis quelques mois, elle ne jette plus les **cheveux coupés** dans les bacs rouges : elle les **envoie** désormais tous les mois à une association, **"Coiffeurs Justes"**, qui s'occupe de les **recycler**. Sa-

viez-vous par ailleurs que vous aviez l'équivalent de Superman sur votre tête ? En effet, les cheveux sont utilisés pour **dépolluer** les eaux des ports, et notamment en cas de marées noires, car ils **captent les hydrocarbures** et permettent ainsi de **filtrer les eaux**. Ils sont également utilisés pour **renforcer** les bétons, mais aussi comme **isolant**, comme **fertilisant**, et ils servent même à **repousser les insectes** ! Toutes ces actions, notre jeune coiffeuse les rend possibles à son niveau, en envoyant **vos cheveux**.



Sa prochaine étape : **les déchets liés au couleur**, qu'elle compte également transmettre à une association qui gèrera leur recyclage.

Ainsi, franchir la porte de son salon, c'est s'assurer non seulement d'être accueilli par un beau sourire, mais aussi de **faire un geste pour l'environnement** !

+ d'infos :

Du peigne aux ciseaux

05 24 22 52 68

 @dupeigneauxciseaux



CAP 33, c'est parti !

Depuis juillet, **CAP33** investit le territoire **Convergence Garonne** !

Jusqu'au 30 août, vous pourrez découvrir le sport sous toutes ses formes, le plus souvent **gratuitement** ou à très faible coût. Des associations du territoire s'associent à la **Communauté de Communes** et au **Département de la Gironde** pour vous proposer des **tournois, des animations et des jeux**.

Retrouvez le programme des activités en **mairie** ou sur le **site internet de la CDC**.

+ d'infos : **CDC Convergence Garonne - 05 56 76 38 00**
cultureloisirs.convergence-garonne.fr

Dossier



CADILLAC

CONTENEURS ENTERRÉS : MODE D'EMPLOI

Depuis le 1^{er} juillet 2019, les conteneurs enterrés, situés place Cazeaux-Cazalet, porte de l'Horloge, rue Cazeaux-Cazalet et place Jacques D'Welles, sont munis d'un dispositif de fermeture à clé.

Les quatre points de conteneurs enterrés, répartis dans la bastide, sont réservés exclusivement aux habitants qui sont dans l'impossibilité de rentrer un bac rouge chez eux.

Ils ferment à clé depuis le 1^{er} juillet. Leur accès nécessite une clé, fournie par la CDC. Les propriétaires doivent retirer cette clé auprès du service Prévention et gestion des déchets de la CDC, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h. Son coût s'élève à 26€ et est compensé par la baisse de tarif appliquée cette année aux administrés de la bastide.

Les propriétaires occupants restent détenteurs de leur clé. Les propriétaires bailleurs doivent équiper les

locataires de chacun de leur logement, et s'assurer de la restitution de cette clé à l'issue du bail. Les locataires qui ne disposent pas encore de cette clé doivent donc se rapprocher de leur propriétaire ou de leur agence immobilière.

Pour rappel, les conteneurs enterrés sont destinés à recevoir les ordures ménagères uniquement. Elles doivent être jetées exclusivement dans des poches noires : les poches jaunes transparentes, destinées au recyclage, sont interdites dans les conteneurs enterrés.

Aucun déchet recyclable (cartons, bouteilles, plastiques, canettes, verres...) ne doit y être déposé. Ces derniers sont à mettre dans des poches jaunes, qui seront ensuite



sorties devant les portes tous les 15 jours, ou bien jetées dans les conteneurs jaunes. Ces poches sont fournies par la CDC et la mairie.

Depuis la fermeture des conteneurs, de nombreux usagers se permettent de déposer leurs ordures à côté des conteneurs, engendrant ainsi une pollution visuelle et olfactive de notre bastide, et obligeant la Municipalité à nettoyer régulièrement les zones concernées.

Sachez que toute personne qui dépose des ordures aux pieds des conteneurs est passible d'une amende de 68€.

Pour une ville saine et attractive, nous vous remercions donc de jeter vos ordures dans les conteneurs.

LE TRI, POUR FAIRE DES ÉCONOMIES !

Selon les indicateurs techniques fournis par le SEMOCTOM, nous avons produit 228kg par habitant d'ordures ménagères en 2018. Ces ordures ménagères (bac rouge) ne sont pas triées, elles sont directement incinérées. De fait, toutes les matières, tous les objets qui auraient pu être recyclés sont perdus. En moyenne, près de 20% du bac rouge devrait aller dans le bac jaune : bouteilles et flacons en plastiques, papiers, cartons des petits emballages... Ces déchets recyclables, jetés avec les ordures ménagères, représentent 46kg. Le verre est également trop souvent jeté plutôt que trié. Il resterait près de 10kg de verre dans les poubelles noires : bouteilles, pots et bocaux en verre.

Or, sachez que jeter plutôt que de trier coûte beaucoup plus cher à la collectivité, et conséquemment, aux usagers. En effet, un kilo d'ordures ménagères coûte plus de 5 fois plus cher qu'un kilo de recyclables.

Ainsi, trier se révèle être à la fois écologique et économique. À bon entendeur !

Brèves



Secours Catholique - saison estivale

La vesti-boutique et la boutique solidaire tenues par le Secours Catholique sont fermées pendant la saison estivale. Les deux activités reprendront le mardi 3 septembre.

La distribution alimentaire quant à elle reste ouverte dans les mêmes conditions.

+ d'infos : Secours Catholique - 07 86 17 79 51

Ball-trap à Bellevue

L'association ACCA organise un Ball-trap :

- vendredi 23 août après-midi

- samedi 24 août toute la journée

Rendez-vous au quartier Bellevue à Cadillac-sur-Garonne.

+ d'infos : ACCA - 06 61 35 12 29

QUELQUES RAPPELS...

CONTENEURS ENTERRÉS

RÉSERVÉS AUX HABITANTS NE POSSÉDANT PAS DE CONTENEURS

Les **dépôts sauvages** à côté des conteneurs sont interdits.

AMENDE APPLIQUÉE : 68€

Les sacs déposés à l'intérieur des conteneurs doivent être **fermés**.

Rappel : le centre-ville est sous **vidéo-surveillance**.

Déchets autorisés :

>> Les plastiques (sauf bouteilles et flacons) :

sacs plastiques, pots de yaourt...

>> La vaisselle jetable :

assiettes, serviettes, essuie-tout...

>> Les emballages sales

>> Les déchets non compostables :

viande, poisson...

>> Le polystyrène sous toutes ses formes :

barquettes, protections de colis...

>> Les objets divers :

vaisselle cassée, pots en plastique...

>> Les déchets d'hygiène :

couches, coton...

Déchets non autorisés :

CARTONS



RAMASSAGE

Ordures ménagères :

Vendredi matin en Bastide
Lundi matin hors Bastide

Tri sélectif :

1 mercredi sur 2.
Calendrier du SEMOCTOM
disponible en mairie.

DÉCHÈTERIE

Il est encore possible
d'obtenir son **SEMOCODE**
auprès du SEMOCTOM.

Nous vous rappelons que
le dépôt des **grands car-**
tons en déchèterie est
gratuit.

+ d'infos :

Mairie de
Cadillac-sur-Garonne
05 57 98 02 10

SEMOCTOM
05 57 34 53 20

CDC Convergence Garonne
Service Prévention et
Gestion des déchets
om@convergence-garonne.fr

Avis aux artisans et porteurs de projets d'entreprise

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat intensifie sa présence sur les territoires en proposant deux grandes actions :

- Réunions d'informations délocalisées sur les territoires, à destination des porteurs de projets de création/reprise d'entreprise ;
- Permanences au sein du bus de l'Artisanat et de ses métiers.

+ d'infos : Réunions - 05 56 99 91 00 - artisans-gironde.fr/creation-reprise
Bus de l'artisanat - 05 56 99 91 14 - artisans-gironde.fr/bus



ÉCO & NOUS

L'été est synonyme de chaleur, de soleil, de plage... mais il marque aussi le retour des **moustiques** ! Et plus particulièrement de l'*Aedes albopictus*, dit "**moustique tigre**". D'origine tropicale, cette espèce est particulièrement **active**, notamment pendant la journée. Ce moustique fait l'objet d'une **surveillance renforcée** car il peut être vecteur des **virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika**.



Il est donc nécessaire de **lutter contre sa prolifération**. Chacun, en adoptant des **gestes simples**, peut participer à cette lutte :

- **éliminez** les endroits où l'eau peut **stagner** (coupelles de pots de fleurs,...) ;
- **contrôlez** les récupérateurs d'eau de pluie : même fermés, ils peuvent **abriter des larves de moustiques** ;
- **vérifiez** le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...);
- **couvrez** les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu. Couvrez aussi les **piscines hors d'usage**.

+ d'infos :
www.lemoustiquetigre.fr



LE FINAL DES BALADINS

Suite et fin des aventures des artistes de rue dans notre belle bastide !

Le **dimanche 25 août** se déroulera la **deuxième partie** de la manifestation des **Baladins à Cadillac**.

Les sportifs et/ou amateurs de beaux paysages pourront profiter d'une **randonnée en matinée**.

La **cour du château** accueillera un **spectacle acrobatique**.

Des **fanfares** animeront musicalement la journée.

Et le traditionnel **feu d'artifice** clôturera le festival en beauté !

+ d'infos : Mairie de Cadillac-sur-Garonne
05 57 98 02 10 - animation@mairiedecadillac.fr



RETOUR SUR UN CONCERT D'EXCEPTION

Mardi 2 juillet, le **Cinéma Lux** accueillait un duo d'exception : le **pianiste Patrick Zygmanski** et le **tubiste David Zabon**. Ces deux virtuoses de **renommée internationale** ont **comblé** le public de mélomanes avertis venu les ovationner dans le cadre du **Festival Entre 2 Mers 2019**. De ce concert "insolite", on retiendra l'**interprétation magistrale d'oeuvres originales** extraites des répertoires de Fauré, Rachmaninov et... Piazzolla. Un événement musical placé sous le signe du **partage** et de la **bonne humeur** grâce à ces deux artistes ô combien **charismatiques**.



Espace Associations



Pour une rentrée sportive...

Chaque année, l'**association UAC / Gym Pour Tous** vous propose dès septembre :

- des **cours de gymnastique** volontaire tous les mardis de 19h à 20h et tous les jeudis de 18h30 à 19h30 à la salle Jeanne d'Arc ;
- des **cours de Pilates** avec un choix d'horaire : tous les lundis de 19h30 à 20h30 (salle de judo) ; tous les mardis de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30 à la salle de judo ; tous les jeudis de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30 à la salle de judo.

Tarifs annuels : 80€ pour un cours ; 120€ pour deux cours ; 130€ pour trois cours.

+ d'infos et inscriptions : UAC Gym Pour Tous - 06 73 39 43 90.



Ciné

LUX

AGENDA CULTUREL

Dimanche 11 août de 15h30 à 19h30

Marché des artisans et producteurs en bord de Garonne.

+ d'infos : Office de Tourisme - 05 56 62 12 92

Samedi 14 et dimanche 15 août

Balades sur la Garonne & dégustations de vins.
Promenade d'1h30. Départs à 10h, 12h, 14h, 16h et 18h.
Tarif : 20€ par personne / Gratuit - 5 ans

+ d'infos : Office de Tourisme - 05 56 62 12 92

Vendredi 16 août à 14h30

Visite théâtrale du château ducal de Cadillac-sur-Garonne.

Il se murmure que le duc d'Épernon recrute sa garde personnelle !

Avec la Cie Sons de Toile.

Tarif : 10€ - 5€ (-18 ans) / inclus la visite du château ducal et l'expo "Henri IV, un roi dans l'Histoire"

+ d'infos et réservations : 07 62 64 25 33
mediation.bordelais@monuments-nationaux.fr



©CMN

Du vendredi 16 août au samedi 14 septembre

Exposition photographique de Patrice Pascaud dans la salle du Conseil Municipal de la mairie.

Mise en avant du patrimoine de la Garonne, et particulièrement du Mascaret.

Visite aux horaires d'ouverture de la mairie.

Samedi 24 août dès 9h

Rallye des 2 Rives.

Voir Espace associations p.7.

Dimanche 25 août à partir de 16h

Les Baladins à Cadillac.

Gratuit - Voir article p.6.



PROMENONS-NOUS AVEC LES PETITS LOUPS

Film français - À partir de 3 ans
2016 - 44 min

Le grand méchant loup est-il vraiment si grand et si méchant ? Avez-vous déjà entendu l'histoire du loup-danseur ou celle du papa-loup ? Six contes animés, plein d'humour et de surprises pour découvrir le loup sous toutes ses facettes... De quoi chasser la peur du loup !

Film diffusé dans le cadre du *Little Festival*.

Séances du 7 au 13 août.



UN PETIT AIR DE FAMILLE

Film français - À partir de 3 ans
2019 - 43 min

La famille, ce n'est que du bonheur ! Enfin, à condition de ne pas se disputer ni de faire de caprices ! Et si prendre soin les uns des autres était la plus belle des aventures ? Cinq histoires de familles pour les enfants, leurs parents et leurs grands-parents !

Film diffusé en avant-première dans le cadre du *Little Festival*.

Séances du 28 août au 3 septembre.

Retrouvez toute la programmation sur www.cinelux.fr
05 56 62 13 13



BIBLIOTHÈQUE DE CADILLAC



La bibliothèque de Cadillac propose des prêts de livres gratuits (romans, bibliographies, policiers...).

3 rue Claude Bouchet
33410 Cadillac

Horaires d'ouverture l'été :

• Mercredi de 10h à 12h

*Dans chaque bibliothèque
patiente un livre qui ouvre
la porte du voyage*

Rallye des 2 Rives

La 3^e édition du *Rallye des 2 rives*, organisée par la Société des Fêtes de Cadillac et l'association des Papy Drivers de Béguey, se déroulera le samedi 24 août 2019.

Réservée aux véhicules de collection (plus de 30 ans) ou d'exception, cette manifestation réunit des équipages composés d'un pilote et d'un navigateur, qui doivent trouver leur itinéraire en plusieurs étapes à partir d'un road book.

Les véhicules seront visibles à partir de 9h (pour le départ) à la Maison des Vins, et de 15h30 jusqu'à 17h sur la place du Château.

+ d'infos : Société des fêtes de Cadillac - 05 56 67 55 96



VOS PERMANENCES EN MAIRIE

ADDAH 33

(Association de Défense des Droits des Accidentés et Handicapés)
Jeudi 5 septembre de 9h à 10h30 / sans RDV

CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)
Vendredi 6 septembre de 14h à 17h / sur RDV au 05 56 97 81 89

INFO DROITS

Mardi 24 septembre de 14h à 16h / sur RDV au 05 56 45 25 21

AGUR

(Service d'eau potable)
Mercredi 7 août et mercredi 4 septembre de 14h à 17h / sans RDV

M. le Maire vous reçoit sur RDV
le mercredi après-midi et le vendredi matin.

LES ADJOINTS AU MAIRE VOUS REÇOIVENT SUR RDV :

Finances | Ressources humaines | Développement Durable et Cadre de vie | Cimetière et Archives | Animation Culturelle
Mme Laulan, le jeudi après-midi

Urbanisme | Vie économique
M. Dréau, le jeudi après-midi

Ecoles | Restauration scolaire | Jeunesse
Mme Bonjour, le mercredi après-midi

Travaux | Vie Associative
M. Gelder, le vendredi après-midi après 16h

CCAS
Mme Prat, le mercredi matin et le vendredi après-midi

Prenez rendez-vous auprès du service accueil de la mairie au : 05 57 98 02 10.

Patrick Zygmanski a donné un superbe concert au Cinéma Lux, le mardi 02 juillet.
Voir article p. 6




CADILLAC
SUR GARONNE
Hospitalière par nature

Mairie
24 place de la République
33410 Cadillac-sur-Garonne
05 57 98 02 10
www.mairiedecadillac.net

HORAIRE D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE :
Du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi 8h30-12h30 / 15h-17h
Samedi 9h-12h



NUMÉROS D'URGENCE
Appels gratuits 24h / 24h - 7j / 7j

POMPIER : 18

GENDARMERIE: 17

Centre anti-poison :
05 56 96 40 80

Suicide écoute :
01 45 39 40 00

GRDF (dépannage) :
0 800 47 33 33

ENEDIS (dépannage) :
09 72 67 50 33



SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

De 20h à 8h, pour les urgences et les services de garde, faites le 15 ou le 112

PHARMACIES

11/08 : de la Halle à Cadillac
12/08 (Matin) : du château à Cadillac
18/08 : Médeville à Cadillac
19/08 (Matin) : Médeville à Cadillac
25/08 : Moléon à Langon
26/08 (Matin) : de la Halle à Cadillac
01/09 : Mondoloni à Landiras
02/09 (Matin) : du château à Cadillac



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Bastide : vendredi
Hors Bastide : lundi

BACS JAUNES

Bastide et hors Bastide : 14/08 et 28/08

CADILLAC
Infos

Journal d'information municipal mensuel
Directeur de la publication : Jocelyn Doré,
Maire de Cadillac-sur-Garonne
Rédaction : Service Communication - Utilisation de ressources graphiques de Freepik
Tirage : 1650 exemplaires
N° ISSN-0183-0805
Dépôt légal à parution
Impression sur du papier recyclé